

## Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

### **Arrêté du 7 août 2019 portant nomination au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2009-64 du 16 janvier 2009 modifié relatif au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies; et notamment son article 3;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2016 du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique;

Sur proposition du vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont renouvelés en qualité de membres associés du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, pour une durée de 3 ans: M. Pierre Couveinhes, ingénieur général des mines honoraire; M. Henri Serres, ingénieur général des mines honoraire.

#### Article 2

Est nommé en qualité de membre associé du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, pour une durée de 3 ans: M. Pascal Viginier, président de l'Académie des technologies.

#### Article 3

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 7 août 2019.

*Le ministre de l'économie et des finances,*  
BRUNO LE MAIRE